



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

COMMISSION PARITAIRE LOCALE DES MÉDECINS DE LA DORDOGNE

28 MARS 2024

Commission paritaire locale des médecins

1

ACTUALITÉS

ACCÈS AUX SOINS : CONTRATS ASSISTANTS MÉDICAUX

Poursuite des signatures de contrats d'assistants médicaux : 45 à ce jour

Participation des DNS à la formation à l'INFREP

Offres d'emploi sur le site local

Soigner en Périgord

**Annonces médicales
Installation / Remplacement / Stage
en Dordogne et Périgord**

Rechercher

Type d'annonce: Tous les types d'annonces | ⌵

Profession recherchée: Assistant(e) Médical(e) | ⌵

Lieu: Une adresse, une commune...

[Plus de filtres](#) [Rechercher](#)

95 annonces ont été trouvées

[Vue liste](#) [Vue Carte](#) [Créer une alerte](#)

chacun

ACCÈS AUX SOINS : DISPOSITIF ALD SANS MÉDECIN TRAITANT

Point sur les actions menées en 2023

- Remise des listes patients: sur les 1570 patients proposés 67% ont trouvé un MT
- Elargissement local des listes à 2 C : 439 patients concernés 51% ont trouvé un MT
- Mise en œuvre d'action avec les 3 CPTS: évaluation en cours

Plan d'action 2024

- Plan d'action spécifique avec les MSP en cours de déploiement
- Mise en œuvre de la mesure de la LFSS dans les EHPAD
- Systématiser les actions « jeunes installés » et « anticipation/prévention des cessations d'activités »
- Poursuivre les actions en lien avec les CPTS
- Déployer une action systématique aller vers pour les 55 000 « non consommant »

ACCÈS AUX SOINS : TROD ANGINE PHARMACIEN

Le patient peut être pris en charge par le pharmacien en cas de symptômes évoquant une angine, à l'aide d'un TROD angine :

- ❑ Pour un patient sans ordonnance :
 - si résultat positif : oriente vers le médecin
 - si résultat négatif : prend en charge sur des produits de conseil

ACCÈS AUX SOINS : TROD CYSTITE PHARMACIEN

Le patient peut être pris en charge par le pharmacien en cas de symptômes évoquant une cystite, à l'aide d'une bandelette urinaire :

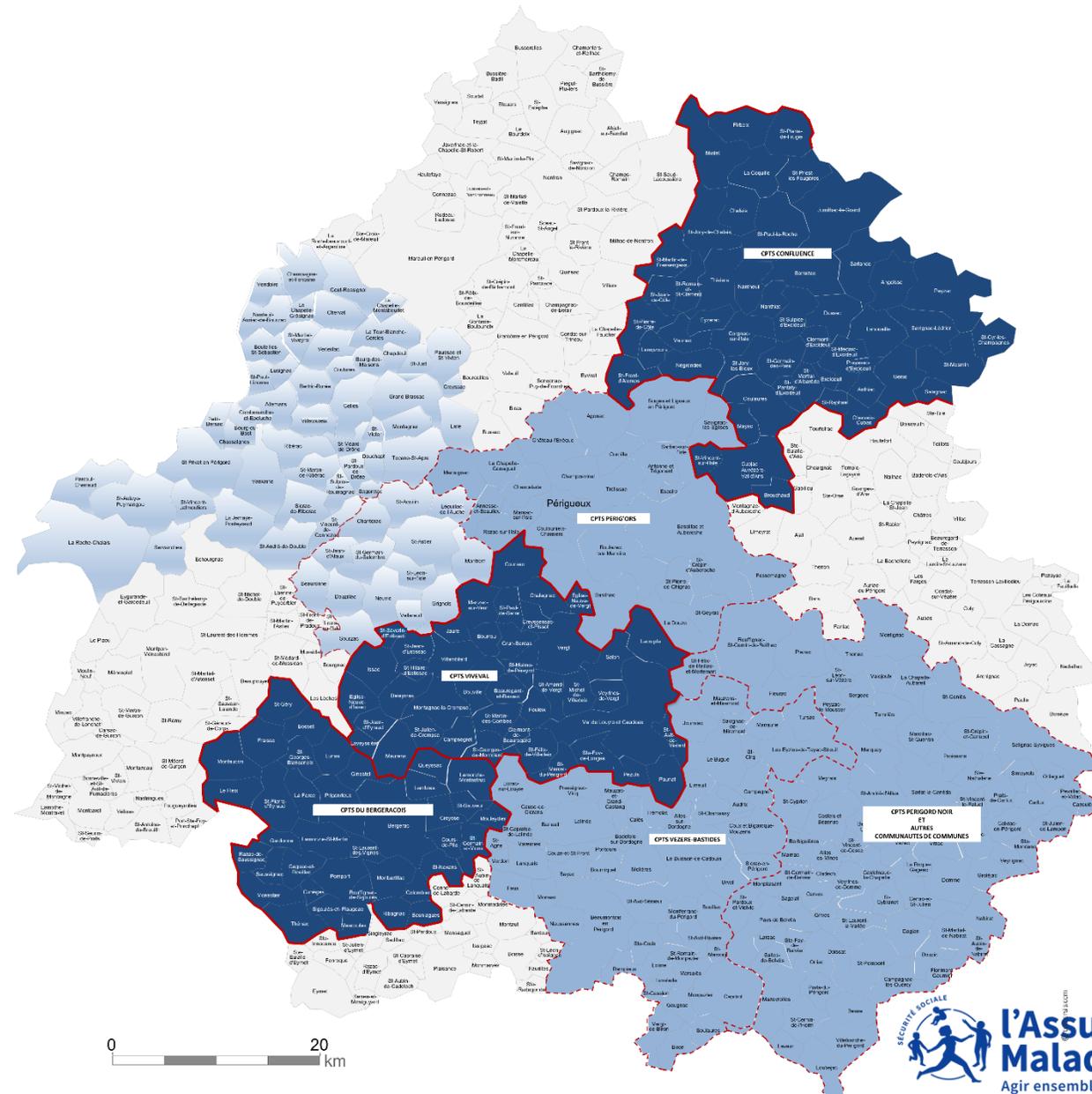
☐ Pour un patient sans ordonnance :

- si résultat positif : oriente vers le médecin ou sage femme avec conseil en attendant le rdv
- si résultat négatif : prend en charge sur des produits de conseil

AVANCÉES CPTS

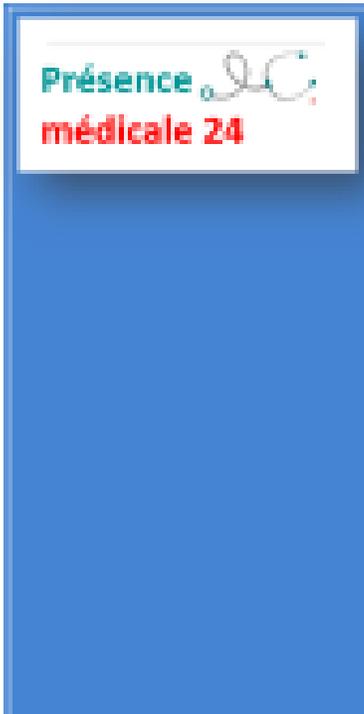
Point au 05 mars 2024 :

- **3 CPTS actives:**
Confluence, Bergerac, Viveval
- **3 CPTS ayant déposé une lettre d'intention:**
Vézère-Bastide, Périg'ORS
(Périgueux) , Dordogne Vallées Vézère
(Sarladais)
- **2 projets en cours :**
Neuvic / St Astier
Ribérac / La Roche Chalais



PRESENCE MEDICALE 24

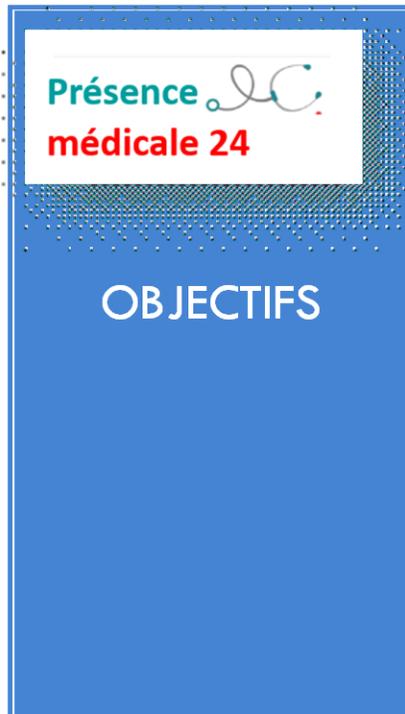
13



- Inspirés par le dispositif *Présence Médicale 64*, l'ARS, le Conseil Départemental et la CPAM de la DORDOGNE ont décidé de mettre en place **un service d'aide au projet des professionnels de santé, désireux de s'installer en Dordogne.**
- Ce service, *Présence Médicale 24*, vient en complément de SEP24 et proposera **un accompagnement personnalisé et attentionné** pour :
 - Les hésitants qui ont besoin d'être convaincus
 - Les décidés qui ont besoin d'être rassurés en étudiant leurs attentes et en leur proposant des solutions pour leur installation

PRESENCE MEDICALE 24

54



- **Permettre depuis le site SoignerenPerigord, un accès direct au service PM24 :**
 - ✓ Un n° d'appel direct en local vers une plateforme d'appel téléphonique
 - ✓ 05.53.35.62.34
 - ✓ Une adresse de messagerie
 - ✓ pm24@assurance-maladie.fr
 - ✓ Un formulaire de contact
- **Convaincre les PS qui hésitent à s'installer**
- **Aider dans leurs démarches les PS qui ont décidé de s'installer**

PRÉSENCE MÉDICALE 24

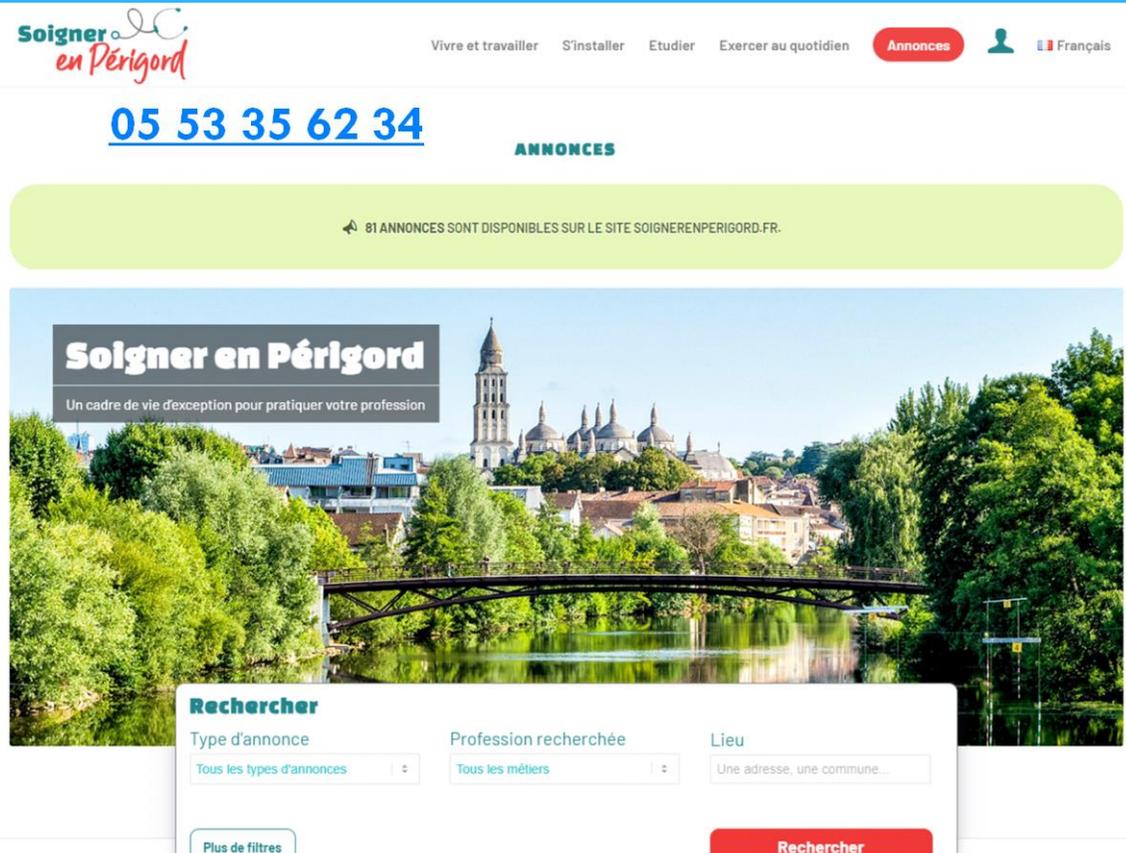
PRESENCE MEDICALE 24

54



Présence 
médicale 24

Configuration
du site



Soigner 
en Périgord

Vivre et travailler S'installer Etudier Exercer au quotidien **Annonces**  Français

05 53 35 62 34 **ANNONCES**

81 ANNONCES SONT DISPONIBLES SUR LE SITE SOIGNERENPERIGORD.FR.

Soigner en Périgord
Un cadre de vie d'exception pour pratiquer votre profession

Rechercher

Type d'annonce: Tous les types d'annonces
Profession recherchée: Tous les métiers
Lieu: Une adresse, une commune...

Plus de filtres **Rechercher**

APPLICATION LOCALE SUR SMARTPHONE : PRÉSENTATION

La CPAM souhaite rendre plus actuelle la communication à destination des PS.

Aujourd'hui, la CPAM utilise l'INFOLETTRE via l'envoi d'e mail.

Projet de mise en place d'une application mobile sur smartphone avec la publication d'articles, de notifications, devant faciliter la lecture d'informations en provenance de la CPAM.

PROJET APPLICATION LOCALE SUR SMARTPHONE : OBJECTIFS

- Délivrer directement des informations à portée de main du PS
- Informations en temps réel
- Utiliser du push pour alerte sur mobile
- Proposer aux utilisateur d'organiser les infos reçues (centres d'intérêt)
- Donner une image de modernité pour la CPAM de la DORDOGNE
- Mesurer la notoriété via des statistiques de consultation

PROJET APPLICATION LOCALE SUR SMARTPHONE : PAGE D'ACCUEIL

INFO PS 24



A la une Réglementation Mémos Convention Liens utiles

■ **Stratégie Nationale de Santé**



La Stratégie Nationale de Santé conduite par Mme la Ministre des Affaires Sociales, Marisol TOURAINE, a pour objectif de structurer le système de santé autour de la notion de parcours de soins, de la prévention et du travail en équipe des Professionnels de Santé sur le territoire.

■ **Rappel sur l'identification des prescriptions médicales**



Conformément aux dispositions de l'article R161-45 du Code de la sécurité sociale, l'ordonnance doit permettre l'identification de son auteur et contenir les informations suivantes :

>> **Le Dossier Médical Partagé (DMP) : utile, pratique et sécurisé**



Véritable carnet de santé numérique, ce nouveau service permet aux assurés et aux professionnels de santé qui les prennent en charge, de retrouver en un seul endroit toutes les informations de santé : traitements, résultats d'examen, antécédents médicaux, historique de soins, etc.

Un service pratique et efficace : les données de santé sont accessibles en ligne et partageables avec les professionnels de santé. Un atout majeur pour simplifier et améliorer le suivi, la coordination des soins et la prise en charge médicale.

Le DMP est un service confidentiel et hautement sécurisé : le patient garde la main sur les informations de son dossier, il peut ajouter ou masquer un document à tout moment depuis le site www.dmp.fr, ou via l'Appi DMP. Seuls les professionnels de santé qu'il autorise peuvent l'alimenter et le consulter.

■ **Accident causé par un tiers, ayez le bon réflexe : indiquez-le sur la feuille de soins**



Les accidents entraînant des dommages corporels peuvent survenir à l'occasion de situations différentes. Il peut s'agir d'un accident de la circulation, de coups et blessures volontaires, d'un accident sportif, d'un accident médical, d'un accident scolaire, etc. Ces accidents représentent un poids financier pour la collectivité. Leur incidence financière est importante pour les organismes de Sécurité Sociale.

■ **En quête d'un remplaçant, d'un successeur ? Publiez une annonce sur le site Soignerenperigord.fr**



La CPAM de la Dordogne vous rappelle que le service gratuit de la Bourse aux opportunités vous est proposé pour faire connaître vos recherches de remplaçants, assistants, collaborateurs, associés ou successeurs.



Les plus lus

INFO PS 24



Les plus lus

OFFRE DE SERVICE ARRÊT DE TRAVAIL

Actions d'accompagnement prévues sur les dispositifs de maintien dans l'emploi, 2^{ème} trimestre 2024

Via :

- Webinaires employeurs
- Emission radio assurés

Thèmes :

- Dispositifs existants de l'AM, de la médecine du travail, du service social de l'AM (carsat)
- La santé des travailleurs indépendants
- La santé des dirigeants

Projet :

- Contact identifié via CPTS

Commission paritaire locale des médecins

2

DÉPENSES DE SANTÉ

Dépenses de santé 2023 / 2022

Montants et évolution des montants

PRESTATIONS	Régime général		MSA		AUTRES		TOTAL DORDOGNE		Région (PCAP)	France (PCAP)
	Montant	PCAP	Montant	PCAP	Montant	PCAP	Montant	PCAP		
Consultations	41 579 685	-2,4%	3 896 062	-3,5%	1 164 049	-5,3%	46 639 797	-2,6%	1,7%	1,1%
Actes techniques médicaux	22 308 616	2,2%	2 261 950	-6,5%	916 346	10,0%	25 486 912	1,6%	5,6%	6,8%
Actes de radiologie	13 478 799	12,8%	1 173 819	10,9%	413 543	5,7%	15 066 161	12,4%	7,2%	5,4%
Actes chirurgicaux	12 510 921	10,3%	1 197 769	2,6%	460 356	5,0%	14 169 046	9,4%	6,1%	5,8%
Aides et rémunérations conventionnelles (2)	10 934 975	1,5%	25 435	-11,1%	7 365	-5,6%	10 967 775	1,4%	4,8%	5,0%
Actes d'échographie	6 165 817	6,7%	544 566	7,7%	200 350	1,2%	6 910 732	6,6%	5,2%	3,8%
Visites (frais dépl. inclus)	4 248 485	-5,8%	1 071 512	-10,3%	198 217	-8,6%	5 518 215	-6,8%	-4,5%	-5,2%
Permanence des soins (1)	1 749 608	5,3%					1 749 608	5,3%	5,3%	4,5%
Téléconsultations	452 258	-33,9%	30 087	-27,4%	10 687	-35,7%	493 033	-33,6%	-21,5%	-23,2%
Vaccination COVID	71 141	-86,1%	4 753	-85,6%	1 424	-79,6%	77 318	-86,0%	-87,3%	-88,8%
Autres honoraires privés	65 083	-17,6%	5 059	-25,8%	3 507	32,0%	73 648	-16,7%	1,5%	-0,7%
TOTAL	113 565 387	1,6%	10 211 014	-2,7%	3 375 844	1,0%	127 152 245	1,3%	3,0%	2,7%

(1) rémunération régulation, rémunération de nuit, dimanche et férié, rémunération pour garde étabs privés... (2) aides à la télétrans, ROSP, Sophia, rémunération médecin traitant

Dépenses de santé 2023 / 2022

Montants

PRESTATIONS	Régime général		MSA		AUTRES		TOTAL		Région (PCAP)	France (PCAP)
	Montant	PCAP	Montant	PCAP	Montant	PCAP	Montant	PCAP		
Médicaments	106 728 991	1,6%	14 041 825	-0,9%	4 088 703	3,9%	124 859 519	1,4%	3,2%	2,6%
Prestations en Espèces	67 033 831	-1,2%	7 270 884	1,8%	122 034	-37,8%	74 426 750	-1,0%	3,5%	-7,1%
Auxiliaires médicaux (hors frais de dépl.)	53 883 575	1,2%	9 355 861	-4,5%	2 021 568	-3,8%	65 261 005	0,1%	3,6%	1,8%
Articles LPP	30 056 787	-2,0%	4 407 819	-7,2%	1 147 048	-5,5%	35 611 654	-2,8%	1,1%	1,1%
Actes biologie et prélèvements	18 250 589	-15,0%	1 898 719	-13,5%	601 986	-15,0%	20 751 293	-14,9%	-9,2%	-30,6%
Frais de transport (hors cures)	12 740 165	-6,8%	2 050 186	-1,0%	405 378	-17,5%	15 195 729	-6,4%	-0,1%	2,5%
TOTAL	288 693 939	-1,1%	39 025 295	-2,7%	8 386 717	-3,0%	336 105 950	-1,4%	2,2%	-3,2%

3

ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION

PRÉVENTION : PLATEFORME ALLER VERS

Objectif :

- augmenter la participation aux dépistages des cancers (sein, utérus, colorectal)
- favoriser la réalisation des consultations de prévention aux âges clés

Moyen :

- Mise en place d'un dispositif national d'aller vers individualisé, auprès des populations les plus fragiles et les plus éloignées du système de santé, par la mise en œuvre d'appels sortants via les plateaux d'Aller vers PREVENTION

7 plateaux, démarrés dont 1 à Périgueux

PRÉVENTION – DÉPLOIEMENT « MON BILAN DE PRÉVENTION »

Un dispositif qui s'applique à 4 tranches d'âges clefs :

18-25 ans	60-65 ans
45-50 ans	70-75 ans

Un seul bilan par classe d'âge

Réalisations :

- Information des professionnels de santé début janvier par Osmose – Médecins, Sages femmes, Pharmaciens, Infirmiers
- Création des pages Ameli.fr
- modalités de facturation et codes actes associés disponibles (RDV : médecins et sages-femmes)

En cours

- Mobilisation des éditeurs de logiciels pour pouvoir mettre à jour les postes.
- Une campagne de communication grand public via osmose par tranches d'âges. Calendrier en cours de définition.

LES THÉMATIQUES DU BILAN DE PRÉVENTION

18-25 ans

- Maladies chroniques (diabète...)
- Problèmes d'addictions (tabac, alcool...);
- Santé sexuelle ;
- Sommeil ;
- Santé mentale
- Actions de dépistage (IST...)

45-50 ans

- Maladies chroniques (diabète, MCV...)
- Problèmes d'addictions (tabac, alcool...);
- Santé sexuelle ;
- Sommeil ;
- Santé mentale
- Actions de dépistage (cancers, IST...)

60-65 ans (ICOPE)

- Maladies chroniques (diabète, MCV...)
- Problèmes d'addictions (tabac, alcool...);
- Santé sexuelle ;
- Sommeil ;
- Santé mentale
- Actions de dépistage (cancers, IST...)
- **Pratique d'une activité physique adaptée**

70-75 ans (ICOPE)

- Maladies chroniques (diabète, MCV...)
- Problèmes d'addictions (tabac, alcool...);
- Santé sexuelle ;
- Sommeil ;
- **Maintien à domicile**
- Actions de dépistage (cancers...)
- **Pratique d'une activité physique adaptée**

→ Des thématiques principalement issues des recommandations du Haut conseil de santé publique

PRÉVENTION – LES OUTILS « MON BILAN DE PRÉVENTION »

Les documents à disposition des patients et professionnels de santé:

Auto-questionnaires

Mon Bilan Prévention

Prendre soin de soi est important

C'est pourquoi entre 45 et 50 ans, il est recommandé de faire le point sur sa santé avec un professionnel de santé (médecin, infirmier, sage-femme ou pharmacien). Ce bilan de prévention, recommandé, est totalement pris en charge par l'assurance maladie. Répondez dès à présent au questionnaire ci-dessous afin de préparer votre bilan de prévention. Vous n'êtes pas obligés de répondre à toutes les questions ci-dessous, certaines pourront être abordées directement avec le professionnel de santé à votre équilibre.

Situation personnelle

Q2 - Vous êtes : Homme Femme

Q3 - Taille : _____ m

Q4 - Poids : _____ kg

Votre environnement social et familial

Q4 - Assurez-vous un rôle d'aidant pour une personne âgée, handicapée, malade ? Oui Non

Q5 - Avez-vous un ou plusieurs enfants ? Oui Non

Q6 - En cas de besoin, pouvez-vous compter sur une personne de votre entourage ? Oui Non

Q7 - Si oui, les décrivez-vous ? _____

Des antécédents personnels et familiaux

Q8 - Avez-vous eu une ou des maladies ? Oui Non

Q9 - A quel moment de votre dernière prise de sang (HbA1c) une analyse d'urine ? Moins de 6 mois Plus de 6 mois

Q10 - Si vous avez répondu oui à votre bilan de prévention, merci de noter les raisons de votre bilan de prévention.

Q11 - Il y a-t-il des antécédents (personnels ou familiaux) de maladies dans votre famille proche ? (Diabète, hypertension, cancer, etc.) Oui Non

Fiche d'aide au repérage des risques

Fiche d'aide au repérage des risques entre 45 et 50 ans
A compléter par le professionnel de santé

Situation personnelle

Date de rendez-vous : _____
Nom et prénom : _____
Age : _____ ans
Genre : Homme Femme Autre
Activité actuelle : _____
 Situation de handicap (MDFP)

Proximité associative : _____
IMC : _____
Médicaments : Pils Supplés Océaniques Océaniques
Médicaments traités : Oui Non
Type de soutien-motiv. signalé avec l'accord de la personne : (choisir 1 à 4) _____

Environnement social et familial

Niveau d'isolement : Facile socialement Aisé Situation d'isolement Perte d'entourage

Antécédents personnels et familiaux

La personne a-t-elle déjà subi une ou des maladies ?

Maladies cardiovasculaires (facteurs de risque)

Diabète
 Hypertension artérielle
 Dyslipidémie
 Insuffisance cardiaque
 Insuffisance rénale chronique
 Insuffisance hépatique
 Accident vasculaire cérébral

Maladies respiratoires

Asthme
 BPCO

Maladies de l'ovaire

Maladie de Crohn
 ECR
 Polyposse adénomateuse familiale ou syndrome de Lynch
Cancers
 Lésion

Autres

La personne a-t-elle déjà subi une ou des maladies ?

Y a-t-il des antécédents personnels ou familiaux dans la famille ?

Cancer de sein
 Cas de cancer de sein et/ou des ovaires dans la famille
 Prédisposition génétique (BRCA 1, BRCA 2, ...) chez la personne
 Intoxication chronique à haute dose (x radiologique) pour un traitement de Hodgkin, chez la personne
 Cancer colorectal
 Un ou plusieurs adénome(s) serraté(s) (polype adénomateux)
 Polyposse adénomateuse familiale ou syndrome de Lynch
 Maladie de Crohn ou rectocolite hémorragique, chez la personne

Autres cancers

Lésion

Maladies cardiovasculaires (dans la famille)

Diabète
 HTA
 Infarctus du myocarde ou angine de poitrine
 Accident vasculaire cérébral
 Hypertension artérielle

Livret de présentation

Table des matières du livret de présentation des Bilans prévention

A Introduction 5

1.1. Quels objectifs ont les « Bilans Prévention » ? 5

1.2. Qui peut bénéficier des « Bilans Prévention » ? 5

1.3. Quelles sont les préoccupations et les thématiques en prévention des quatre classes d'âge concernées ? 5

1.4. Le programme pilote (région Hauts-de-France, octobre à décembre 2023) pour prolonger la co-construction avec des professionnels de terrain et des assurés sociaux 6

B. Les « Bilans Prévention » 6

2.1. L'arsenal du bilan prévention : auto-questionnaire et restitution 6

2.2. Comment se déroule le bilan de prévention ? 7

III. Identification d'un parcours de soins 12

3.1. Que faire si un besoin de soins est suspecté lors du bilan de prévention ? 12

3.2. Quel accompagnement après le bilan ? 12

3.3. Quel accompagnement après le bilan ? 12

IV. Modalités pratiques 12

4.1. Se déclarer comme effecteur 12

4.2. Quel tarif ? Quelles modalités de facturation ? 13

4.3. Lien avec le médecin traitant / Système d'Information / DMP / MDS 18

V. Les 14 fiches thématiques 14

Annexes 15

Annexe I Les auto-questionnaires 15

Annexe II Le repérage des risques individuels 15

Annexe III La réalisation des tests cliniques 15

Annexe IV L'approche motivationnelle telle que présentée par l'OMS 22

Annexe V Le plan personnalisé de prévention 25

Annexe VI Le kit d'orientation synthétique (tableau des parcours d'aval par thématique et par effecteur) 26

Fiches thématiques

Prévention des Cancers

- Chiffres clés**
- Les cancers représentent la 1^{ère} cause de décès chez l'homme et la deuxième chez la femme selon Santé Publique France
 - Le nombre estimé de nouveaux cas de cancer en 2023 est d'environ 430 000, et celui de décès par cancer en 2018 est d'environ 160 000 (Institut National du Cancer - INCa)
 - Les cancers de la prostate, du sein, du côlon-rectum et du poumon sont les cancers les plus fréquents en France (Santé Publique France)
 - Actuellement, 4 cancers sur 10 sont dus à des facteurs de risque évitables¹²

Repérer

Enjeu prioritaire dans la lutte contre les cancers, la prévention primaire passe, notamment, par une meilleure prise en compte du poids respectif des différents facteurs de risque connus et des actions pouvant être mises en œuvre afin de réduire ces risques. Les facteurs de risque évitables sont présentés ci-dessous, classés par ordre d'importance en fonction de la part de cancers qui leur est attribuable :

Proportion des cancers liés aux principaux facteurs de risque



VACCINATION HPV DANS LES COLLÈGES

Taux de participation des collèges publics = 84,5%

Taux de participation des collèges privés = 29,6%

Le taux de vaccination sur cette 1^{ère} phase pour la Nouvelle-Aquitaine est de 20% (25% en Bretagne) :

Dordogne = 20%

Les principaux motifs de refus de vaccination des parents sont :

La préférence de faire vacciner son enfant par un professionnel de santé en ville – médecin traitant

L'estimation que son enfant est trop jeune pour se faire vacciner

Le lien entre sexualité et la vaccination HPV

Les principaux motifs d'acceptation sont :

La prévention : éviter un cancer lié aux HPV

23 La facilité : se faire vacciner au collège est plus facile au collège que chez un professionnel de santé

ACTIVITÉ DMP DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES – DORDOGNE

83% des généralistes alimentent et ou consultent les DMP dans leurs logiciels

42 833 DMP alimentés

82 494 documents déposés

FOCUS ALIMENTATION DES DMP PAR LES RADIOLOGUES DU DPT :

87 % des radiologues alimentent les DMP en CR

10 249 DMP alimentés

11 050 documents déposés

NUM EN SANTE MEDECINS : ORDONNANCES NUMÉRIQUES

13 MG et 1 CDS utilisent l'ordonnance numérique dans leur logiciel + 1 endocrino + 1 psychiatre + 1 pédiatre

2 pharmacies dispensent à partir d'ordonnances numériques

L'ORDONNANCE
NUMÉRIQUE



NUM EN SANTE MEDECINS : USAGE MSS

Au 31/12/2023

83 % des médecins équipés

36,5 messages émis par médecin équipé

136,6 messages reçus par médecin équipé

Depuis le 01/01/2024, le centre 15 envoie les prescriptions par MSS vers les Pharmaciens

THEMES D'ACCOMPAGNEMENT DAM

- Assistant médical
- Patient ALD sans MT (Transmission des listes)
- MRTC (Ciblage)
- Ados (Ciblage)
- MDPH, Trouble du spectre de l'autisme
- Auto surveillance Glycémique (Ciblage)
- Indemnités journalières

En cours :

- ATB Enfants (Ciblage)
- Prescription biologie (Ciblage)
- Polymédication Personnes Agées (Ciblage)

VISITE ÉTABLISSEMENT

Mise en place d'échange entre direction d'Etablissement Sanitaires et CPAM pour améliorer la qualité de prescription de sortie et la prise en charge du patient (continuité et non re-hospitalisation)

- Définir les attentes et besoins
- Organiser les actions et les moyens
- Sur les thèmes retrouvés en ville : prévention, offre de soins, pertinence, numérique, parcours IC, transport, antibiotique, poly médication de la PA, Chirurgie ambulatoire, Apnée du sommeil (OAM, PPC), anticancéreux, pack maternité

INSUFFISANCE CARDIAQUE

24 et 25 mai : manifestations pour la santé du coeur

24 mai en journée : La CPAM organise une **Journée dédiée à la santé du cœur des femmes** avec le club Soroptimist International le **24 mai** prochain sur l'esplanade de la Sécurité sociale : stands d'information ouvert aux publics sur les facteurs de risque de l'insuffisance cardiaque et les premiers signes (EPOF), animés par nos ambassadeurs prévention, et nos infirmiers du centre d'examen de santé.

24 mai au soir: réunion d'échanges des cardiologues de ville et de l'hôpital.

Le 25 mai : le personnel des organismes de sécurité sociale participera au "**Grand Périgueux Nature Trail**" du **25 mai**, pour le trail ou la randonnée en portant un tee-shirt dédié à cette cause.

INFO DIVERSES OSMOSES

Osmose sur l'aérosolthérapie dans l'asthme

A venir : communication sur la prise en charge de l'endométriose comme ald 31

PROPOSITION DE PROCHAINES CPL LE JEUDI À 17H30

- 27/06/24
- 14/11/24